

LES [ɛ] LONGS DEVANT [s] EN FRANÇAIS: SOURCES HISTORIQUES ET ÉVOLUTION

Yves-Charles Morin

Martine Ouellet

La voyelle accentuée *e* des mots se terminant par *-esse* peut être longue ou brève dans le français du Québec, longue — et quelquefois diphtonguée — dans *presse* [prɛs] ou *confesse* [kɔ̃fɛs] et brève dans *fesse* [fɛs] ou *messe* [mɛs], par exemple. La même distinction est notée régulièrement en France jusqu'à la fin du XIX^e siècle, au moins dans les dictionnaires de rimes, qui répètent inlassablement que *cesse*, *compresse*, *confesse*, *presse* ou *professe*, par exemple, ont une voyelle longue qui ne rime pas avec la voyelle brève de *adresse*, *fesse*, *messe*, *négresse* ou *vesse* (exemples tirés de Quitard, 1873, pp. 353-354)¹.

La source de ces différences semble bien simple: les voyelles longues remontent à un [ɛ̃] bref du latin²: *cēssāre*, *prēssare*, **confēssāre*, *profēssa*, et les

1. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un programme de recherche dirigé par Yves-Charles Morin et Louise Dagenais à l'Université de Montréal sur l'évolution de la phonologie du français depuis le moyen âge et subventionné par le Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche du Québec et par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Nous aimerions remercier ici Louise Dagenais pour son aide précieuse relative à l'interprétation des données de Féraud, Marthe Faribault pour ses nombreux conseils et Jean-Paul Chauveau pour ses données sur le gallo.

Le développement d'outils informatiques est une des tâches importantes que s'est fixées ce programme. Les banques de données que nous avons constituées comprennent en ce moment (1) les observations grammaticales des principaux grammairiens des XVII^e et XVIII^e siècles, (2) la presque totalité des textes en orthographe réformée (Meigret, Peletier du Mans, Ramus, Milleran, Vaudelin), (3) tous les glossaires hébreu-français du moyen âge qui ont été édités, (4) pratiquement tous les dictionnaires des XVII^e, XIX^e et du début du XX^e siècles qui comprenaient une figuration phonétique systématique de la prononciation (soit en tout 15 dictionnaires, cf. Morin, 1989 et Morin, Langlois et Varin, 1990).

2. Les géménées latines *ss* se sont réduites à *s* après voyelle longue. «Il s'ensuit que, si un mot sans étymologie connue présente *-ss-* dans le latin impérial, on peut être sûr que la voyelle précédente était brève» (Niedermann, 1953, §67).

On peut donc admettre un [ɛ̃] bref pour la voyelle des terminaisons *-ess-* en latin impérial. Cette prononciation est confirmée par le timbre [ɛ] qu'a pris cette voyelle sous l'accent en italien moderne et en ancien français primitif. L'italien, par exemple, a des [ɛ] ouverts accentués dans les mots (*io*) *confesso*, *espresso*, *ingresso*, *interesse*, *pressa*, *professa* (certaines de ces formes peuvent être des emprunts plus ou moins tardifs au latin). On peut établir sa prononciation en ancien français primitif par les assonances et les rimes des textes qui ne connaissent pas la neutralisation entre [e] et [ɛ] romans. Par exemple *presse* (dérivé de *pr ēss āre*, cf. Wartburg (1922) FEW 9:360) se retrouve dans une laisse en [ɛ] dans la Chanson de Roland (au vers 933, cf. Bédier, 1927). Les rimes *presse:angresse* (Chrétien de Troyes, Cligès 5951-5952, cf. Micha, 1978), *confesse:angresse* (Chrétien de Troyes, Cligès 3775-76)

brèves à un [ē] long: **dirēctī āre* (pour *adresse*) ou le plus souvent à un [ī] bref: *fīssa*, *mīssa* et *-īssa* (suffixe de féminin, comme dans *négresse*) et *vīssīre*.

Dans cet article, nous essaierons de préciser la source de cette opposition de longueur et de voir comment elle a ensuite évolué jusqu'en français moderne.

1. Naissance des oppositions de longueur

1.1 Hypothèse de base

Les oppositions de longueur du français moderne n'ont vu le jour que pendant la période de l'ancien français, probablement autour du XII^e siècle (cf. Morin, 1990a). Il ne faut donc pas rechercher dans les sources latines les causes directes de la distinction qui nous intéresse.

Les voyelles latines *ī* et *ē* s'étaient confondues pour devenir [e] dans la plupart des langues romanes et en particulier en gallo-roman, tandis que *ĕ* devenait [ɛ]. La distinction entre [e] et [ɛ] romans survit en ancien français primitif où l'on distingue encore ces deux voyelles dans les assonances ou dans les rimes.

À partir des observations superficielles que nous venons de rappeler, nous pouvons donc formuler l'hypothèse suivante: normalement les voyelles accentuées [e] et [ɛ] devant [-sə] et [-tsə] en ancien français primitif deviennent respectivement [ĕ] bref et [ē] long dans la norme des grammairiens et lexicographes jusqu'au XVIII^e siècle en France, et jusqu'à nos jours dans le français du Québec.

1.2 Neutralisation des distinctions de timbres [e]/[ɛ] de l'ancien français primitif

C'est à partir de la seconde moitié du XII^e siècle que le [e] roman va s'ouvrir et se confondre avec [ɛ], ainsi que l'enseigne la majorité des traités de phonétique historique du français (Nyrop, [1899] 1914, p.175; Bourciez, [1899] 1958, §55 hist.;

confirment à leurs tours que *angresse* (du lat. *i'ngre'ssā*, cf. FEW 4:691) et *confesse* avaient aussi un [e] ouvert en ancien français primitif. De la même manière, la voyelle accentuée de *cēssō* «je cesse» survit avec un [e] ouvert chez Chrétien de Troyes (Foerster, 1933, p.53 le faisait remonter à une forme populaire *cēssāre*, au lieu de la forme classique **cēssāre* qu'il postulait, probablement à tort; cf. *ce'ssum/cēssi*, Monteil, 1973, p.105).

Schwan-Behrens, 1914, §210; Pope, [1934] 1952, §576; Togeby, 1974, p.13); ou même au cours du XI^e siècle selon Fouché ([1958] 1969, p.247). Ce changement se manifeste d'abord dans les textes écrits en Picardie centrale et dans les régions de l'Est, mais seulement pendant la seconde moitié du XIII^e siècle dans ceux du Centre (van den Bussche, 1984). Cet usage, qui s'imposera dans la norme nationale, n'est pas nécessairement un trait de la langue parlée dans ces régions, car la distinction [e]/[ɛ] s'observe encore, sous cette forme ou autrement, dans de nombreux dialectes modernes de l'Est, de Picardie et de l'Île-de-France (Morin, 1990b).

1.3 Transphonologisation de l'opposition de timbre [e]/[ɛ] devant [s]

La perte des distinctions entre les timbres des [e] et [ɛ] romans, cependant, n'a pas conduit à la neutralisation de l'opposition devant [-sə]. En effet, les rimes de *presse* et *fesse*, respectivement [-'esə] et [-'ɛsə] en ancien français primitif, sont toujours distinctes. Il est donc possible que des différences de longueur existaient déjà lorsque les timbres [e]/[ɛ] se sont confondus (que l'ouverture de [ɛ̃] devant [-sə] se soit produite ou non aux dates mentionnées précédemment):

	presse	fesse
	[pʁɛ̃sə]	[fɛ̃sə]
allongement	[pʁēsə]	[fɛsə]
neutralisation	[pʁēsə]	[fɛ̃sə]

1.4 Allongement devant [s]

Mais pourquoi l'allongement devant [-sə] ne vaut-il pas également pour les voyelles [ɛ̃] et [ẽ]?

On a observé depuis longtemps (cf. Pope, ([1934] 1952, §570; Joos, 1952) que les voyelles s'étaient normalement allongées devant les [-sə] originaux de l'ancien français, mais non devant les continuateurs de [-tsə]. C'est pourquoi la voyelle de *châsse* < afr. *chasse* ['tʃasə] est longue et s'oppose à la voyelle brève de *chasse* < afr. *chace* ['tʃatsə]. Nous avons montré ailleurs (Morin, 1990a) que cet allongement s'observe dans la plupart des dialectes d'oïl, à l'exception peut-être des dialectes du Nord et de l'Est (picard, wallon, lorrain). Toutes les voyelles sont affectées, sauf — dans certains dialectes — la voyelle [e] (les exemples pertinents

d'allongement pour les voyelles [i, y, u] sont relativement rares, et souvent limités à des formes verbales).

Plusieurs hypothèses ont été émises pour rendre compte de l'allongement. La plus simple, que nous ne retiendrons pas, est de dire qu'il n'y a pas eu d'allongement [sə]/phonétique devant [-sə] (Fouché, 1935, p.37, [1958] 1969, p.245; Straka, 1981, p.215). La longueur y serait toujours analogique. Ainsi le *a* long, puis postérieur, de *basse* [bās] serait emprunté à son masculin *bas* [bā] dont la voyelle se serait allongée à la suite de la chute du [s] final. Fouché n'hésite pas à invoquer des modèles relativement suspects: «dans *classe* et *tasse* (subst.), ces mots [ont] allongé leur [a] sous l'influence de *lasse* et *tasse* (verbe)» (1969, p.245); comprenez qui pourra le rapport entre *les classes* et la *lassitude*, entre *la tasse* et *tasser*. Nos auteurs ne se risquent même pas pour les voyelles longues de formes comme *châsse*, *nasse*, *fosse*, (*il*) *cesse* ou *presse* — qu'ils ignorent tout simplement³.

Les autres hypothèses — bien qu'elles divergent dans le détail — essaient d'expliquer pourquoi l'allongement s'est produit devant un [-sə] original mais non devant [-sə] issu de [-tsə] (Joos, 1952; Martinet, 1955, pp.245-46). Sans entrer dans le détail, aucune de ces hypothèses ne permet d'expliquer facilement pourquoi [ɛ] se serait allongé, mais non [e].

De cette discussion, il ressort que les [ɛ] de l'ancien français primitif auraient dû rester brefs devant [-sə] issu de [-tsə]. Si nous n'avons pas eu besoin de faire cette distinction dans notre formulation de l'hypothèse de base, c'est que [ɛ] roman n'avait pas survécu devant [-tsə]. Il était normalement devenu [ie], comme dans lat. *nēptīa* > *nièce* ou **pēttīa* > *pièce*, ou (probablement plus tardivement) [i], comme dans lat. *spēcīes* > *épice*. La forme savante *espèce* attestée au XIII^e siècle est probablement trop tardive pour être pertinente; quoi qu'il en soit, sa voyelle accentuée sera brève, comme on s'y serait attendu devant [-tsə].

Par contre, [e] roman peut se trouver devant [-tsə] où il ne devait pas s'allonger. Mais puisqu'il ne s'allonge pas non plus devant [-sə] dans les variétés de français qui nous intéressent, les distinctions entre [-etsə] et [-esə] y seront neutralisées: le suffixe lat. *-ītīa* > afr. *-ece* [-'etsə] > *-esse* [-'ɛs] (qu'on trouve, par

3. On ne retiendra bien sûr pas l'analogie proposée par H. Étienne à la fin du XVI^e siècle voulant que la prononciation de *fosse* soit analogique de celle de *fausse*.

exemple, dans *ivresse*) se confond avec le suffixe lat. *-īssa* > afr. *-esse* [-'esə] > *-esse* [-ěs] (qu'on trouve dans *diablesse*).

1.5 Les [ɛ] issus de la diphtongue [ai]

La diphtongue *ai* de l'ancien français primitif s'est réduite à [ɛ] devant la plupart des consonnes et en particulier devant [s], par exemple, dans les mots *baisse* ou *graisse*. On date ce changement du milieu du XII^e siècle (Bourciez, [1899] 1958, §38 hist.; Pope, [1934] 1952, §529). La monophthongue résultante évoluera comme le [ɛ] de l'ancien français primitif et deviendra régulièrement une voyelle [ē] longue devant [s]. On ne devrait pas normalement trouver cette diphtongue devant [ts]; elle a pu cependant se développer dans le verbe *fesser* «battre» (cf. Bloch et Wartburg, 1975). Elle deviendra régulièrement [ĕ] bref.

1.6 Les [ē] longs de coalescence

Une dernière source de [ē] long en ancien français est la coalescence de deux voyelles semblables. Les deux seuls cas pertinents — c'est-à-dire où ce [ē] survit en français moderne devant [s] — sont afr. *ainzneēce* [aĩ̯sne'etsə] > *aïnesse* et afr. *abeēsse* [abe'esə] > *abbesse*. La voyelle accentuée est originalement longue, mais subira l'influence analogique des autres suffixes *-esse* (pour les noms de qualité) et *-esse* (marque de féminin) et finira par s'abrégier, comme nous verrons.

1.7 Les autres sources de [ē] long devant [s]

Enfin on doit noter que des voyelles [ē] longues devant [s] final de mot en français moderne sont apparues plus tard à la suite d'emprunts savants⁴.

Il semble que depuis l'ancien français, *e* latin ait été emprunté avec le timbre [ɛ] dans la terminaison *-esse*⁵. Cette voyelle s'allongera en même temps que les

4. Nous avons retenu comme emprunts savants: (i) les mots ainsi classés par Bloch et Wartburg (1975), et (ii) tous les mots récents (attestés seulement depuis le XVI^e siècle) ayant la même forme graphique — ou presque — que leur étymon.

5. On doit distinguer plusieurs couches dans le traitement des voyelles *e* accentuées dans les emprunts au latin. Des formes comme afr. *segrei/segroi* < lat. *sĕcrētum* représentent probablement la couche la plus profonde où la voyelle accentuée a évolué normalement et où seul le consonantisme trahit l'influence savante. Dans les emprunts plus tardifs, *e* latin apparaît en ancien français parfois avec la valeur de [ɛ] roman, comme dans *prophete*, *hercules*, *Lutece*,

autres [ɛ]. Pour les emprunts postérieurs à cet allongement, on pourra avoir le choix entre la prononciation [-'ēsə], sur le modèle grapho-phonémique de *confesse*, *compresse* etc. et [-'ěsə] sur celui de *princesse* et *tristesse*. Ainsi, *expresse* (féminin de *exprès*) attesté au XIII^e siècle, (*il*) *transgresse* au XIV^e (mais relié à *transgression* déjà attesté au XII^e), *intéresse* au XIV^e, mais avec son sens moderne à partir du XVI^e, auront des voyelles longues ou brèves selon les stratégies d'adaptation des emprunts alors en usage.

Le même problème se reproduira ensuite lorsqu'on recommencera à prononcer les *s* graphiques finals des emprunts savants se terminant par *-es*. Probablement dès le XVIII^e et, sans aucun doute au XIX^e siècle, les stratégies d'adaptation des mots latins favorisent l'adoption d'une voyelle longue (cf. Morin, 1989) dans des mots comme *aspergès*.

2. Le témoignage des grammairiens du XVI^e siècle

Le témoignage des grammairiens du XVI^e siècle, tel que rapporté par Thurot (1883, pp. 678-680), indique qu'il existait alors deux normes pour la prononciation des voyelles issues de [e] roman devant les [-sə] primitifs.

2.1 Les prononciations communes aux deux normes

Les longueurs vocaliques sont exactement telles que nous venons de les présenter pour l'ancien français en ce qui concerne les continuateurs des [e] romans

parfois avec la valeur [ē] (si on admet que telle était la voyelle issue de *a* latin accentué en syllabe ouverte), comme dans *temporé*, *decre(t)*, *secre(t)* (cf. Suchier, 1906, p.34, pp.39-40). Au XVI^e siècle, des formes savantes comme *fidèle* sont encore notées avec un [ē] fermé alternant avec [ē] ouvert; ce qui pourrait correspondre à une prononciation [fi'dēlə] en ancien français (cf. Morin, 1983) en remplacement des formes *feeil* (régulière) et *feal* (suffixe savant).

S'il est difficile de découvrir des règles pour la distribution des timbres [e] et [ē] pour tous les contextes, il semble bien que les formes savantes se terminant par *-es* se sont toujours prononcées [-es], avec un [e] ouvert qui a fini par s'allonger, comme dans les mots *accès* (XIII^e s.), *aspergès* (XIV^e s.), *confès*, *décès* (XI^e s.), *exprès* (XIII^e s.), *procès* (XIV^e s.). En tous cas, on peut exclure la prononciation [-ēs] (où [ē] représente la voyelle issue de [a] latin en syllabe ouverte accentuée), car elle se serait maintenue au XVI^e, comme dans le mot *nez* [nēs].

Il est aussi probable que la voyelle accentuée des terminaisons savantes *-esse* se soit toujours prononcée [e] (puis [ē]). La prononciation de la forme savante *confesse* [-'ēsə] est assurée par les rimes et les assonances en ancien français primitif; et il est fort probable que *professe*, le féminin de *profès* (attesté au XII^e siècle), ait la même voyelle accentuée.

devant [-sə] issu de [-tsə], et les continuateurs des [ɛ] romans et des diphtongues [aj] devant les [-sə] primitifs. Tous les grammairiens s'accordent pour dire que les premiers sont brefs et les seconds longs.

On notera aussi que les voyelles de coalescence de *aïnesse* et *abbesse* sont encore longues au XVI^e siècle (cf. Thurot, p. 589; l'indication de *aïnesse* rapportée par Thurot, p. 679, est erronée, Lanoue (1596) indique bien que la voyelle y est longue).

2.2 Les prononciations divergentes au XVI^e siècle

Ce n'est que pour les continuateurs de [ɛ] roman devant les [-sə] primitifs que l'on observe des divergences. Ces voyelles sont longues dans la langue décrite par Peletier (1555), Le Gaygnard (1585), Lanoue (1596) (et beaucoup plus tard encore par Mourgues, 1685); encore que Lanoue note *promesse* avec un [ɛ̃] bref. Elles sont brèves pour les deux seuls autres grammairiens du XVI^e mentionnés par Thurot: de Bèze (1584) et Tabourot (1587).

Il faut aussi souligner que les témoignages des grammairiens du XVI^e siècle relatifs à l'évolution du [ɛ] roman devant [-sə] sont très limités en dehors de ceux de Peletier et de Lanoue. Les commentaires de Bèze ne concernent explicitement que *messe* et *maîtresse*, ceux de Le Gaygnard la terminaison *-esse* issue de *-ĭssam* (sans exemples), et ceux de Tabourot le mot *princesse*.

Les informations relevées par Thurot ne permettent pas de décider quelle était la prononciation proposée par Peletier. L'orthographe utilisée par ce grammairien du XVI^e siècle, cependant, recèle de nombreuses informations encore non exploitées. Celui-ci, dans sa critique de l'écriture traditionnelle des mots *liesse* et *tristesse*, avait proposé un nouveau système orthographique; il voulait qu'on réservât le digraphe *ss* pour noter la longueur de la voyelle précédente et «qu'on otât la doublē *ss* des silabēs brieuēs, et qu'on i mît un *ç* a keuē sēlon l'exig'ancē» (*Dialogue dē l'ortographe* p. 110). Il ne suit qu'en partie cette recommandation dans son ouvrage *L'amour des amours* (1555), mais la respecte scrupuleusement dans son édition de 1555 de *Le dialogue dē l'ortographe* et dans son *Art poëtiquē*, aussi de 1555, par exemple, *jeuneçē* pour indiquer une voyelle brève, mais *princeçē* pour la voyelle longue.

On peut ainsi établir que les voyelles accentuées étaient brèves dans la langue de Peletier dans les mots suivants: *adresse* (écrit quelques fois *adrēcē* avec un [ĕ] bref ouvert, mais le plus souvent *adrecē* avec un [ĕ] bref fermé), (*il*) *blesse*, *caresse*, *espece*, et *forteresse* (écrit *fortrēcē*), et dans le suffixe de qualité *-esse* de *allégresse*, *âpresse* «âpreté», *courtesse*, *finesse*, *jeunesse*, *gentillesse*, *hardiesse*, *hautesse*, *liesse*, *noblesse*, *paresse*, *richesse*, *rudesse*, *sagesse*, *simplesse*, *tristesse*, *vieillesse* et *vitesse* — dont les terminaisons sont toutes issues de [-etsə] en ancien français. Elles étaient longues dans *promesse* et dans le suffixe du féminin *-esse* de *déesse*, *duchesse*, *maîtresse*, *princesse* dont les terminaisons proviennent de [-esə] en ancien français. Enfin elles étaient longues aussi dans (*il*) *cesse*, (*il*) *confesse*, *expresse*, *presse* et dans (*il*) *laisse*, (*il*) *rabaisse* correspondant respectivement aux terminaisons [-esə] et [-ajsə].

Ce n'est peut-être pas un accident si les trois grammairiens qui notent longues les voyelles issues de [e] roman sont originaires de l'Ouest. Peletier est né au Mans, Le Gaynard probablement dans le Poitou et Lanoue en Bretagne romane selon Thurot (1881, p. xxx, p. xli, p. xliii). Or la prononciation qu'ils décrivent est critiquée par Bèze (1584) (né en Bourgogne) qui y voit un usage de «Tourangeaux et de Poitevins». La même critique est répétée plus tard par Ménage (1672) (né à Angers) à l'égard des parlers situés «le long de la rivière de Loire» et par Hindret 1687 (lui-même sans doute Breton) à l'égard «[d]es Normans, [d]es Bretons, [d]es Angevins et tous les habitants des villes situées le long de la Loire».

2.3 Les prononciations modernes des parlers d'oïl de l'Ouest

Cette prononciation attribuée de manière plus ou moins précise aux parlers d'oïl de l'Ouest, s'observe encore de nos jours dans le Marais Vendéen (Svenson, 1959) où l'on oppose, par ex., la diphtongue [aɛ] (développement récent de [ĕ] long accentué) dans [maɛs] «messe» < afr. ['mesə], [vaɛs] «vesse» < afr. *['vesə]⁶ ou

[vaɛs] / 6. À côté de [vaɛs] «vesse» avec la diphtongue attendue, on observe aussi [vĕs] «chienne, femme de mauvaise vie» avec une voyelle brève. Cette dernière forme, aussi notée dans le centre-ouest de la Vendée (de la Chaussée, 1966, p.87), est rattachée au même étymon (FEW 14:531). Elle n'est pas conforme à l'évolution de la langue et pourrait bien ne pas être autochtone.

dans les suffixes du féminin venant de l'afr. [-esə] comme dans [fən'raɛs] «faneuse, *lit.* faneressse» au [ɛ̃] bref issu de l'afr. [-etsə] comme dans [ʒɛ'nɛs] «jeunesse».

Plus généralement, elle semble valoir pour une partie importante de la Vendée (cf. de la Chaussée, 1966, p.87) et du Poitou (cf. Pignon, 1960, p.227). En particulier, les oppositions historiques entre les voyelles accentuées [e], [ɛ] et [aɪ] de l'ancien français primitif se sont normalement neutralisées en faveur de la voyelle longue [ē] dans tout le Poitou, comme dans les exemples représentatifs *messe* [mēs], *presse* [prēs] et *graisse* [grēs].

On observe une neutralisation semblable dans le nord-ouest du domaine Gallo (Bretagne romane) où Chauveau (1984, p.82, p.122, p.125) note les mêmes résultats pour [mes] «messe» < afr. [mesə] et pour [gres] «graisse» < afr. [graisə] [prēsə] auxquels on peut rajouter [pres] «armoie» < afr. [pr̥sə] (Hervé, 1973), dont les voyelles se sont confondues devant un [s] final issu de l'ancien français [-sə]. Cette voyelle s'oppose à la voyelle ouverte [ɛ] de [ʃfɛs] «chevesse, licol» et de [pa'rɛs] «petite natte pour s'asseoir/ dans le foyer» dont le [s] est issu de l'ancien français [-tsə] de *chevece* et de *parece*⁷. Or dans cette partie du domaine gallo, [e] en syllabe fermée vient normalement d'une ancienne voyelle longue, et en particulier de [ē] long (Chauveau, 1989, p.95). Bien entendu, on ne peut exclure que [mesə] ne dérive directement d'une forme plus ancienne [mēsə]; quoi qu'il en soit, il faut postuler une voyelle longue pour que son évolution soit distincte de la voyelle brève de *chevesse* et de *parese*.

Ainsi donc, les caractéristiques attribuées par nos grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles se retrouvent bien dans les parlers modernes de ces régions. On ne peut en conclure, cependant, que ces caractéristiques valaient uniformément pour tous les parlers de ces régions⁸.

En particulier, dans le gallo de Pléchâtel (Dottin et Langouët, 1901), l'évolution des voyelles devant le [-sə] de l'ancien français est plus conforme à

7. J.-P. Chauveau, communication personnelle, nous fait savoir que cette distinction est bien attestée aux points 6, 9, 10, 14 et 15. En particulier au point 15, [ʃfɛs] et [pa'rɛs] s'opposent à [mes], [gres], [pres], [les] «(il) laisse» et «laisse (imp.)». Le nom [fɛs] «fesse» cependant a un [ɛ] bien qu'il remonte à l'ancien français *fesse* [fɛsə]; on pourrait y voir l'influence du verbe *fesser* que Bloch et Wartburg (1975) dérivent de l'ancien français *fece* [fɛtsə] «hart».

8. On ne peut pas conclure, non plus, qu'elles sont absentes ailleurs, car nous n'avons pas systématiquement examiné l'évolution de ces voyelles dans l'ensemble des dialectes du français.

l'autre norme (celle que préconise de Bèze). Dans ce parler, [e] roman est devenu [ɛ], par exemple, dans *maîtresse*, *messe*, *vesse*, alors qu'inversement [ē] long roman devient [e] (probablement par l'intermédiaire d'une étape [ē̃]) dans *presse*. Ce traitement de [e] et [ɛ] vaut aussi pour les voyelles suivies d'un [s] préconsonantique maintenant amuï (ce qui éloigne le parler de Pléchéat des normes du XVI^e siècle). Ainsi [e] roman accentué dans *évêque* et *crête* (devenu [kɾɛp]⁹) est aussi devenu [ɛ], tandis que le [ɛ] roman de *bête*, *fenêtre*, *fête*, *guêpe*, *pêche* (fruit) et *tête* est devenu [e].

2.4 Le statut des normes du XVI^e siècle

Il faut bien comprendre que Peletier (1555), Le Gaygnard (1585) et Lanoue (1596) — comme tous les autres grammairiens d'ailleurs — ne cherchent pas à décrire une norme régionale, mais bien le français de la cour.

Peletier est un homme de lettres qui fit ses études à Paris dès l'âge de cinq ans. Il fréquenta la cour de la reine de Navarre, puis fut secrétaire de René du Bellay dans le Maine, revint à Paris en 1544 à l'âge de 27 ans où il résida jusqu'en 1548 (donc à l'époque où avait écrit son *Dialogue* dont le privilège est de 1547, cf. Thurot, 1881, p. xxx et Catach, 1968, pp. 99-105). Ses discussions le font paraître comme un homme de lettres attentif à la norme prestigieuse de son époque. De la même manière, Lanoue est bien placé pour décrire la norme recherchée. C'est un gentilhomme de la cour, qui suivait le roi et qui a participé à plusieurs campagnes militaires. S'il est probablement né en Bretagne, il est mort à Paris où il a vécu longtemps (cf. Thurot, 1881, p. xliii; Michaud, 1824).

À part ce trait décrié par de Bèze, le français que décrivent Peletier et Lanoue n'a aucune des caractéristiques distinctives des parlers de l'Ouest de cette époque telles qu'on peut les reconstruire à partir des parlers modernes.

On peut probablement en conclure que l'usage pour la prononciation des voyelles issues du [e] de l'ancien français devant [-sə] n'était pas encore fixé à la cour et que celui que décrivent Peletier et Lanoue était encore légitime. Il ne le restera pas longtemps. Lanoue préconise déjà la prononciation *promesse* avec un [ɛ̃]

9. On observe fréquemment dans les dialectes du français des substitutions de [p], [t], ou [k] pour la consonne finale de *crête* et *crêpe*.

bref. Les remarques de Bèze en 1584 montrent que l'on a déjà commencé à stigmatiser la prononciation avec [ē] long, bien que le témoignage du grammairien bourguignon puisse être lococentriste. Les témoignages de Ménage (1672) et de Hindret (1687) le siècle suivant sont plus significatifs. Ces deux auteurs sont originaires des provinces de l'Ouest et critiquent les prononciations de leurs propres provinces. La norme admise a donc changé. Seul des grammairiens du XVII^e siècle à proposer des voyelles longues, l'Auvergnat Mourgues apporte un témoignage isolé dont il est difficile d'évaluer l'importance.

3. Le témoignage des grammairiens du XVII^e siècle

Pour le XVII^e siècle, Thurot (1883, pp.678-680) rapporte le témoignage de huit grammairiens: Oudin (1633) né à Paris, d'Argent (1665), Ménage (1672) né à Angers et arrivé à Paris à l'âge de 19 ans — il a 59 ans en 1672 lorsque ses travaux sur la langue française sont publiés —, Mourgues (1685) né en Auvergne et longtemps professeur à Toulouse, Hindret (1687) probablement Breton, Andry (1689) né à Lyon et vivant à Paris depuis qu'il y fit ses études, l'anonyme de 1696 probablement un protestant réfugié en Hollande, et enfin de la Touche (1696) protestant réfugié en Angleterre. Il ne mentionne pas les dictionnaires de rimes de Richelet (1667, 1692) où la distribution des durées est en tous points conforme à la norme décrite par les autres grammairiens du XVII^e siècle¹⁰.

À l'exception de Mourgues, tous ces grammairiens s'accordent pour dire que les voyelles issues du [e] de l'ancien français primitif sont brèves quelle que soit la source du [s] suivant, donc aussi bien dans des mots comme *jeunesse* où [e] était suivi de [ts] que dans *maîtresse* où il était suivi de [s]. Tous, sans exception, notent longues les voyelles issues de [ɛ] et de [aj] devant [s] primitif.

10. L'édition de 1667 du *Nouveau dictionnaire de rimes* est anonyme et souvent attribuée à Richelet. Elle n'est probablement pas de lui. L'auteur note dans l'*Avertissement*: «Je laisse à Mr Richelet qui fait une Poétique, à faire un traité de la Rime; car cela n'est pas proprement du Dictionnaire». L'édition de 1692 porte la mention *Dictionnaire de rimes dans un nouvel ordre, par P. Richelet*. L'avis liminaire (de Richelet?) précise qu'il s'agit d'une nouvelle édition augmentée et corrigée en l'absence de l'auteur «hors du Royaume». Cette nouvelle édition adopte un ordre de présentation totalement différent et supprime certaines nuances. En particulier la version de 1667 reconnaissait que «quelques-uns font [*princesse et duchesse*] longs, aussi bien que plusieurs [autres mots], que j'ai meslé avec les autres [mots brefs]». L'édition de 1692 ne connaîtra plus cette variabilité.

La voyelle de coalescence de *abbesse* y est encore notée longue. Celle de *aïnesse* n'est rapportée que par Ménage, Mourgue et Richelet; elle est brève selon Ménage (tel que rapporté par Thurot, p. 589 et 679) et Richelet (1667, 1692).

Les seules déviations sont *diaconesse* et *chanoinesse* avec une voyelle longue selon Ménage (peut-être une généralisation sur le modèle de *abbesse*), et *borgnesse* aussi avec une voyelle longue selon d'Argent. Mais même pour ces deux grammairiens, les suffixes de féminin *-esse* ont une voyelle brève dans tous les autres dérivés.

On observe quelque hésitation pour les emprunts relativement récents: (*il*) *intéresse* est noté une fois par Andry, avec une voyelle longue, (*il*) *transgresse* est noté trois fois, avec une voyelle longue par Mourgue et brève par Ménage et Richelet (1692). Les formes *comprese*, *empresse* et *opprese* adoptent la prononciation de la forme simple *presse* avec une voyelle longue¹¹.

4. Le témoignage des grammairiens et lexicographes du XVIII^e siècle

Pour le XVIII^e siècle, Thurot rapporte les témoignages d'Olivet (1736), né à Salins (Jura) et ayant fait ses études à Reims, Dijon puis Paris, et de Bouliette (1760), né en Bourgogne. Nous y ajouterons le témoignage de Féraud, né à Marseille et ayant pratiquement toujours vécu dans le Midi (Aix, Toulon, Avignon, Nice) avec un séjour de quatre ans à Besançon pendant son scholasticat et un autre de cinq ou six ans à Ferrare; il est l'auteur d'un *Dictionnaire grammatical de la langue françoise* (1761, 2^e éd. 1768) et d'un *Dictionnaire* (sic) *critique de la langue françoise* (1787, trois suppléments entre 1795 et 1805). Nous examinerons aussi le dictionnaire des rimes de Richelet, retouché en 1751 par Berthelin.

11. À côté de ces témoignages relevés par Thurot, nous avons dépouillé le *Dictionnaire servant de bibliothèque universelle ou recueil succinct de toutes les belles matières* de Paul Boyer du Petit-puy (1649). Les distinctions qu'il relève sont pratiquement celles de Lanoue, avec [ĕ] bref: *rudesse*, *richesse*, (*il*) *fesse*, *fesse* (nom), *blesse*, *carresse*, *tresse*, *détresse*, *vesce* et avec [ē] long: *abbesse*, *cesse*, *confesse*, *lesse* (*laisse*), *messe*, *ânesse*, *diablesse*, *presse*, *pesse* (*pêche* non mentionné par Lanoue), *caisse* et *baisse*. Nous n'avons malheureusement pas d'informations complémentaires sur cet auteur né en Gascogne. Il n'est pas impossible qu'il se soit simplement inspiré du travail de Lanoue.

Ces témoignages sont absolument conformes à ceux des grammairiens du XVII^e siècle. Il est vrai que l'apport de Bouliette est assez réduit, puisque cet auteur ne se prononce que sur la prononciation de *messe* (avec une voyelle brève bien sûr).

La voyelle de coalescence de *abbesse* y est toujours notée longue, celle d'*aïnesse* est brève. L'analogie des noms de qualité a fini par prévaloir pour ce dernier.

Dans les emprunts, les formes comme *compresse* ou *opresse* reliées à *presse* ont la voyelle longue de cette dernière. Les prononciations des autres emprunts ne sont spécifiées que dans le dictionnaire de rimes de Richelet, toutes avec une voyelle brève: (*il*) *intéresse* et (*il*) *transgresse*.

Les voyelles issues du [ɛ] ouvert roman sont toutes longues, et ce sont, avec *abbesse* et les dérivés de *presse*, les seuls [ē] long devant [s] final relevés par d'Olivet et par le dictionnaire de Richelet. D'Olivet donne les exemples *cesse*, *confesse*, *expresse*, *presse* et *professe*, qui sont repris intégralement par Féraud. Ce dernier, cependant, donnera aussi pour longues les voyelles de *vesse* et *vesce*¹², qu'on aurait attendu brèves (comme elles le sont dans le dictionnaire des rimes de Richelet), puisqu'il note brèves *toutes* les autres voyelles issues de [e] fermé de l'ancien français primitif¹³.

5. Le témoignage des lexicographes du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle

Pour le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, nous avons fait appel à deux séries de documents très différents: les dictionnaires de rimes et les dictionnaires usuels indiquant la prononciation (on trouvera la description de la banque de données informatisée incorporant ces dictionnaires usuels dans Morin, 1989).

12. On peut se demander si la longue non étymologique de *vesce* (< lat. *vīcīa*) ne résulte pas du *s* graphique, /vīcīa longtemps utilisé comme diacritique de longueur dans l'orthographe française.

13. Féraud (1768) distingue trois timbres pour [ē] bref que nous n'avons pas distingué ici: un [ē] bref très ouvert, mais seulement dans le mot *carresse* (qu'il note aussi moyen ailleurs); un [ē] bref moyen dans la plupart des formes; et enfin un [ē] bref douteux dans 37.5% (9 occ./24) des occurrences du suffixe de qualité *-esse* (celui de *tendresse*) et dans 13.7% (3 occurrences sur 22) de celles du suffixe de féminin (celui de *tigresse*).

5.1 Les dictionnaires de rimes

Nous avons examiné quatre dictionnaires de rimes: la nouvelle édition du dictionnaire de rimes de Richelet, revue par M. Barthelemi (1810), le dictionnaire de rimes ajouté à la fin de la 6^e éd. du dictionnaire de Gattel (1841), Quitard (1873) et Martinon ([1905], 1909).

Tous ces ouvrages, à l'exception de celui de Martinon, sont dérivés du dictionnaire de rimes de Richelet et continuent à proposer pour la rime la norme des XVII^e et XVIII^e siècles, qui est alors complètement périmée si l'on se fie à la norme décrite par les lexicographes.

Au début du XX^e siècle, Martinon ([1905], 1909) décrit un nouvel usage qui rejoint celui des dictionnaires usuels que nous examinerons ensuite: toutes les rimes féminines ont une voyelle brève devant [s], alors qu'il distingue encore [ē] long et [ĕ] bref devant [t] final en ne permettant pas, par exemple, la rime *faite* : *fête*. Dans son traité de prononciation (1913, pp.60-61), il note cependant que (*il*) *cesse* et *presse* «et leurs dérivés ont conservé généralement un *e* un peu plus long». L'opposition entre [ĕ] et [ē] est toujours très vivante devant [s] final dans le parler décrit par Martinon, mais [ē] long ne s'observe que dans des rimes masculines de mots savants ou empruntés comme *palmarès*, *facies* ou *cortès* et de *pataquès* (récemment fabriqué) se terminant par un seul *s* graphique, précise cet auteur, car les emprunts *mess* et *express* ont un [ĕ] bref (ce qui ne l'empêche nullement d'autoriser la rime *palmarès* : *express* dans son dictionnaire).

5.2 Les dictionnaires usuels

L'examen des dictionnaires usuels donne sans aucun doute une image plus réaliste de l'usage admis au XIX^e et au début du XX^e siècle.

Deux normes s'en dégagent, si l'on exclut le témoignage isolé de Nodier (1836) qui présente une distinction entre deux qualités de [e] également brefs, recoupant en partie l'ancienne opposition de durée devant [s] final. Il note <è> le résultat des voyelles longues de *baisse*, *caisse*, *graisse*, *laisse*, *aïnesse*, *confesse*, *expresse*, *presse* et *professe* (mais <è> celle de *cesse* et de certaines occurrences de *presse*) et <ê> le résultat des voyelles brèves des terminaisons *-esse*, comme dans *maîtresse* et

tristesse, ainsi que dans presque tous les mots dont la voyelle accentuée remonte à un [e] fermé de l'ancien français primitif (mais <è> celle de *fesse* et *vesse*).

Les deux normes sont dans la continuation directe de la norme dominante des XVII^e et XVIII^e siècles et résultent toutes les deux de la neutralisation progressive de l'opposition entre [ē] long et [ĕ] bref devant [s] final dans les terminaisons féminines. Cependant, et ceci peut paraître surprenant, l'opposition phonologique de durée entre [ē] et [ĕ] devant [s] final s'est maintenue dans une de ces normes grâce aux emprunts et aux mots savants qui prolongent l'existence de [ē] longs devant [s] final (mais cette fois dans des terminaisons masculines), comme dans la description de Martinon.

La première norme est représentée par les dictionnaires de Féline (1851) et du *Dictionnaire des dictionnaires* (1837) où l'opposition de durée [ē]:[ĕ] a pratiquement disparu devant [s] final. Plus précisément, l'opposition a été neutralisée dans presque tous les contextes, et en particulier devant [s] final dans la langue que décrit Féline (1851). Le *Dictionnaire des dictionnaires* a conservé une opposition, mais elle est singulièrement réduite devant [s] final où il n'y a que deux mots avec un [ē] long: *caisse* et *épaisse* (en particulier *encaisse* est noté avec une voyelle brève).

Dans la deuxième norme, l'opposition s'est conservée devant [s] final, mais la voyelle longue [ē] des terminaisons *-esse* et *-aisse* n'apparaît plus que sporadiquement dans quelques formes. Les voyelles de coalescence de *abbesse* et *aïnesse* sont uniformément brèves.

On peut encore sous-diviser les dictionnaires de la deuxième norme. Dans le groupe formé des dictionnaires de Gattel (1797), Catineau (1802) et Landais (1834) l'opposition entre [ĕ] et [ē] devant [s] final, sans être aussi moribonde que dans la norme précédente, a un faible rendement. Les mots savants et empruntés du type *palmarès* et *cortès* sont surtout notés avec un [ĕ] bref. Les seuls [ē] longs dans les mots plus anciens sont ceux de *graisse* (Gattel, Catineau), *épaisse* (Catineau), *vesce* (Gattel, Landais), *confesse* (Gattel, Catineau, Landais) et *expresse* (Landais)¹⁴, qui proviennent d'un [e] roman ou d'une diphtongue [aj], à l'exception de *vesce* (où l'on peut penser à une influence de la graphie *s* devant consonne, cf. note 12).

14. On note aussi avec une voyelle longue *déesse* et *détresse* chez Landais et *vengeresse* chez Gattel, probablement par erreur, car les voyelles des suffixes *-esse* (formation de noms de qualité ou suffixe de féminin) sont uniformément brèves dans les autres dérivés.

Dans le groupe restant, par contre, l'opposition entre [ě] et [ē] devant [s] final, est bien représentée. C'est surtout parce que [ē] long apparaît dans les mots savants et empruntés, relativement souvent dans le dictionnaire de Littré (1863-1873), et presque systématiquement dans ceux de Hatzfeld et Darmesteter (1890-1900), de Michaelis et Passy (1897)¹⁵ et de Barbeau et Rodhe (1930). Néanmoins les anciennes voyelles longues des terminaisons *-esse* sont devenues brèves. On ne note plus avec une longue que *cesse* (Michaelis et Passy) et *presse* (Littré, Hatzfeld et Darmesteter, Michaelis et Passy). Les terminaisons graphiques *-aisse* par contre sont plus stables et conservent presque toujours leur longueur dans la plupart des occurrences de ces mots: *baisse*, *caisse*, *graisse*, *laisse* et *épaisse*. Il pourrait s'agir d'une influence de l'orthographe. En effet, le mot *gesse*, où le *e* graphique correspond à une diphtongue *ai* de l'ancien français, apparaît néanmoins avec un [ě] bref dans tous ces dictionnaires.

6. Le maintien des oppositions dans le français du Québec

Si les oppositions entre [ē] long et [ě] bref disparaissent devant [s] dans la norme des lexicographes des XIX^e et XX^e siècles en France dans les mots hérités de l'ancien français (même si [ē] peut alors se conserver dans les mots savants ou empruntés), ce n'est pas le cas dans le français du Québec contemporain, où prévaut la même norme que celle des grammairiens français des XVII^e et XVIII^e siècles.

Afin de mieux préciser la valeur de cette observation, nous avons dépouillé le recueil des formes des *Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* (dorénavant PCSLC) de Lavoie, Bergeron et Côté (1985), résultat d'une enquête linguistique menée entre 1972 et 1976 auprès de 86 témoins alors âgés de 70 à 86 ans pour la plupart (l'âge moyen est de 75 ans), et de leur épouse le cas échéant. L'enquête comprenait 76 points d'enquêtes, dont seuls les résultats de 32 de ces points ont été publiés. (On devrait trouver les mêmes résultats à partir du travail de Dulong et Bergeron (1980); l'identification des voyelles [ē], cependant, y est plus délicate.)

15. Michaelis et Passy (1897, p. 314) notent que l'usage de [ē] long devant [s] final qu'il décrivent est celui de Paul Passy lui-même. L'opposition de longueur entre [ē] long et [ě] bref est neutralisée devant [s] pour d'autres témoins, qui cependant la retiennent ailleurs, par exemple, devant [t] final.

Les voyelles issues du [e] roman devant [-tsə] sont toutes brèves dans les mots recueillis: *adresse* (recueilli dans 4 points), *redresse* (1 point), *tesse* (12 points), *parresse* (4 points), y compris le suffixe de qualité *-esse* qui apparaît dans les mots *bassesse* (18 points), *faiblesse* (19 points), *jeunesse* (32 points)¹⁶, *richesse* (1 point), *sagesse* (1 point), *sécheresse* (1 point), *vieillesse* (1 point) et *vitesse* (16 points).

Les voyelles issues du [e] roman devant [-sə] sont normalement brèves: *fesse* (recueilli dans l'ensemble des 32 points)¹⁷, *messe* (16 points), *promesse* (1 point), *vesse* (12 points, à rechercher sous *vesse* et *tire-vesse* Q.394)¹⁸, y compris le suffixe de féminin *-esse* qui apparaît dans les mots *négresse* (4 points), *sauvagesse* (22 points) et *Princesse* (8 points). Bien qu'il existe des attestations isolées de voyelles longues pour *fesse* et *vesse* (cf. notes 17 et 18), elles ne seraient pas significatives seules. En conjonction avec le taux élevé de voyelles accentuées longues relevées dans la prononciation de *maîtresse* (23% des 32 points de l'enquête¹⁹), ces attestations pourraient très bien représenter les traces d'un autre usage dans lequel la voyelle [e] de l'ancien français primitif a été allongée devant [-sə] et qui correspond à une des normes des grammairiens du XVI^e siècle²⁰.

En ce qui concerne les voyelles issues du [ɛ] de l'ancien français devant [-sə], il n'y en a malheureusement qu'un petit nombre d'occurrences: *presse* (recueilli dans 9 points), *cesse* (1 point), auquel peut s'ajouter l'infinitif *confesser* (1 point). Néanmoins, toutes les attestations de ces voyelles sont longues²¹.

16. Pour *jeunesse*, on observe une forme avec [ē] long au point 12 (Q.2778), à côté de deux formes avec [ĕ] bref au même point (Q.419, Q.2305); la voyelle est brève dans les 31 autres points rapportés.

17. Pour *fesse*, on observe une forme avec [ē] long au point 5 (Q.2322), et une forme avec [ĕ] bref au même point (Q.2376); une forme avec [ē] mi-long au point 11 (Q.2901), à côté de quatre formes avec [ĕ] bref au même point (Q.1505, Q.2319, Q.2376, Q.2805); la voyelle est brève dans les 29 autres points rapportés.

18. Pour *vesse*, on observe une forme avec [e] mi-long au point 21 (Q.394); la voyelle est brève dans les 12 autres points rapportés. On notera aussi *vesser* avec [ĕ] bref dans un 13^e point.

19. Pour *maîtresse*, on observe une forme avec [ē] long dans sept points différents: points 9 (Q.2536, Q.2765), 12 (Q.2765), 17 (Q.2768), 18 (Q.2765), 27 (Q.2765), 28 (Q.2536) et 31 (Q.2765, Q.2768); une forme avec [ĕ] bref est aussi attestée dans trois de ces points: 17 (Q.2536), 18 (Q.2536) et 27 (Q.2536); la voyelle est brève dans les 25 autres points rapportés.

20. Cet usage n'est pas directement lié à l'allongement du [e] dans les provinces de l'ouest de la France que nous avons présenté dans la partie §2.3. En effet, la voyelle allongée dans le Pays gallo, dans le Poitou est un [e] fermé (long ou bref selon les régions). Le timbre [e] fermé des voyelles longues n'est pas inconnu au Québec et en particulier dans les PCSLC, où *guêpe* et *guêtre* ont presque toujours un [e] fermé (cf. Morin, 1990b). La voyelle accentuée de *maîtresse* aurait été un [e] fermé si l'évolution avait été parallèle à celle de ces régions françaises.

21. Nous avons en général omis le témoignage des formes dérivées, qui n'auraient fait que confirmer les observations précédentes. À l'opposition [ē] bref: [ē] long sous l'accent, correspond normalement l'opposition [ĕ] bref: [e] mi-long en dehors de l'accent, par exemple, *fessier* [fēsje] à une voyelle brève comme *fesse* [fēs], et *graisser* [grɛse] une voyelle non accentuée mi-longue correspondant à la voyelle accentuée longue de *graisse* [grēs].

Les voyelles issues de la diphtongue [aj] sont aussi régulièrement longues dans (*a*)*baisse* (recueilli dans 22 points), *caisse* (9 points), *engraisse* (2 points), *épaisse* (1 point), *graisse* (18 points). La seule exception est celle du verbe *laisser* qui est toujours brève dans l'impératif *laisse* (4 points). Cette prononciation de la voyelle sous l'accent est confirmée par sa prononciation brève dans l'infinitif *laisser* (23 points). On peut penser qu'ici la voyelle s'est abrégée en position non accentuée (soit dans des formes où la désinence est accentuée, soit plutôt dans des constructions syntaxiques où *laisser* se comporte comme un auxiliaire inaccentué, comme dans *il le laisse partir*) et que cette valeur s'est ensuite généralisée sous l'accent.

La voyelle est le plus souvent longue dans *aspergès* (15 des 17 points où cette forme est attestée) et dans l'emprunt à l'anglais *express* «voiture (ou même traîneau) hippomobile» (dans 26 des 31 points où cette forme est attestée), mais brève dans l'emprunt à l'anglais *congress* «bottines à élastique» (notée dans 4 points seulement)²². Il est peu probable que la forme *aspergès* (pour «goupillon») remonte directement à la forme attestée au XVI^e siècle par Lanoue avec ce même sens, en particulier parce que le [s] final aurait dû s'amuir depuis le XVI^e siècle. Elle a certainement toujours été sous la dépendance du mot de la liturgie latine dont elle est issue. Sa durée a subi les vicissitudes de la prononciation liturgique/scolaire du latin et résulte probablement des mêmes causes — quelles qu'elles soient — que celles qui ont régi la prononciation des mots empruntés au latin en France au XIX^e et au début du XX^e siècle.

7. Conclusion

L'allongement des voyelles accentuées devant [s] dans les anciens paroxytons n'affecte pas également toutes les voyelles. En particulier le [e] fermé de l'ancien français primitif peut être épargné, comme dans *messe*, alors que la voyelle issue du [ɛ] ouvert et de la diphtongue [aj] est régulièrement allongée, comme dans *presse* et *graisse*.

Il convient de mentionner ici que la voyelle de *presse* est parfois fermée dans le sud du Québec (Berthier-Sorel, Lachute, Vaudreuil, Soulange, Huntingdon; cf. Soltesz, 1970, p.462 et Dulong et Bergeron, 1980, Q.820a, Q.820b).

22. *Le Glossaire du parler français au Canada* par contre ne connaît que la brève pour *express* et note que *congress* peut avoir une brève ou une longue.

Il semble bien qu'il existait deux normes dans l'usage de la cour du roi de France au XVI^e siècle. Dans ce haut lieu de la bonne prononciation, certains courtisans et leurs émules rendaient par [ē] long la voyelle issue du [e] roman dans ce contexte, d'autres par [ɛ̃] bref. C'est ce dernier usage qui prévaudra aux XVII^e et XVIII^e siècles dans la norme décrite par les grammairiens. À cette époque, il ne reste plus qu'une poignée de mots ayant un [ē] long devant [s]; ce sont ceux qui avaient un [ɛ] ouvert ou un [aj] devant [-sə] en ancien français primitif — *presse*, *cesse*, *compresse*, *confesse*, *baisse*, *caisse* et *graisse*, parmi les plus courants — et quelques emprunts plus récents. Le XIX^e et le XX^e siècles voient l'attrition des [ē] longs dans les mots hérités de l'ancien français, même si, paradoxalement, des [ē] longs peuvent se développer dans des contextes identiques dans des mots savants ou empruntés comme *palmarès* et *cortès*.

Si la norme des XVII^e et XVIII^e siècles disparaît progressivement en France à partir du XIX^e siècle, avant même que ne disparaisse l'opposition entre [ɛ̃] bref et [ē] long, elle se maintient intacte au Québec jusqu'en cette fin de XX^e siècle.

Yves-Charles Morin et Martine Ouellet
Université de Montréal

Références

- BÉDIER, Joseph (1927) *La chanson de Roland: Commentaires*, Paris, L'édition d'Art.
- BLOCH, Oscar et Walther von Wartburg (1975) *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6^e éd., Paris, Klincksieck.
- BOURCIEZ, Édouard (1958 [1^{re} éd. 1899]) *Précis de phonétique française*, Paris, Klincksieck.
- CATACH, Nina (1968) *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Paris, Droz.
- CHAUVEAU, Jean-Paul (1984) *Le gallo: une présentation*, Studi 26 & 27, Université de Bretagne Occidentale.
- CHAUVEAU, Jean-Paul (1989) *Évolutions phonétiques en gallo*, Paris, CNRS.
- DULONG, Gaston et Gaston Bergeron (1980) *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'est du Canada*, Québec, Gouvernement du Québec.
- DOTTIN, Georges et J. Langouët (1901) *Glossaire du parler de Pléchâtel (Ille-et-Vilaine)*, Rennes.
- FOERSTER, Wendelin (1933) *Wörterbuch zu Kristian von Troyes' sämtlichen Werken*, 2^e éd. rev. par Herman Breuer, Halle, Niemeyer.
- FOUCHÉ, Pierre (1935) *L'évolution phonétique du français du 16^e siècle à nos jours. Où en sont les études de français*, éd. par Albert Dauzat, 35-54, Paris, Bibliothèque du «français moderne».
- FOUCHÉ, Pierre (1969 [1^{re} éd. 1958]) *Phonétique historique du français*, volume 2, *Les voyelles*, 2^e éd., Paris, Klincksieck.
- GATTEL, Claude-Marie (1841) *Dictionnaire universel de la langue française*, 6^e éd., Paris, Chamerot.
- Glossaire du parler français au Canada* (1930) Québec, Action Sociale.
- HERVÉ, Bernard (1973) *Le parler de Plouguenast*, mémoire de maîtrise, Rennes, Université de Haute-Bretagne.
- JOOS, Martin (1952) «The medieval sibilant», *Language* 28, pp.222-231.
- LA CHAUSSÉE, François de (1966) *Les parlers du centre-ouest de la Vendée*, Paris, Éditions d'Artrey.
- LANOUE, Pierre de (1596) *Le grand dictionnaire des rimes françoises*, Genève.
- LAVOIE, Thomas, Gaston Bergeron et Mireille Côté (1985) *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Gouvernement du Québec.

- MARTINET, André (1955) *Économie des changements phonétiques*, Berne, Francke.
- MARTINON, Philippe (1909 [1^{re} éd. 1905]) *Dictionnaire méthodique et pratique des rimes françaises*, 3^e éd., Paris, Larousse.
- MARTINON, Philippe (1913) *Comment on prononce le français*, Paris, Larousse.
- MICHA, Alexandre (éd.) (1978) *Les romans de Chrétien de Troyes: Cligés*, Paris, Champion.
- MICHAUD, M (éd.) (1824) *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, Michaud.
- MONTEIL, Pierre (1973) *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Paris, Nathan.
- MORIN, Yves-Charles (1983) «De l'ouverture des [e] du moyen français», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 12, n°2, pp.37-61.
- MORIN, Yves-Charles (1989) *Changes in the French Vocalic System in the 19th Century. New methods in Dialectology*, éd. par M.E.H. Schouten et P.Th. van Reenen, Dordrecht, Foris.
- MORIN, Yves-Charles (1990a) Vowel Lengthening and Monophthongization in the History of French, manuscrit, Université de Montréal.
- MORIN, Yves-Charles (1990b) *Les sources historiques de la phonologie du français du Québec*, manuscrit, Université de Montréal.
- MORIN, Yves-Charles, Marie-Claude Langlois et Marie-Eve Varin (1990) «Tensing of Word-final [ɔ] to [o] in French: the Phonologization of a Morphological Rule», *Romance Philology* 43, pp.507-528.
- NIEDERMANN, Max (1953) *Précis de phonétique historique du latin*, 4^e éd., Paris, Klincksieck.
- NYROP, Kr (1914 [1^{re} éd. 1899]) *Grammaire historique de la langue française*, 3^e éd., vol. 1, Copenhague, Nordisk Forlag.
- PELETIER DU MANS, Jacques (1555 [1^{re} éd. 1550]) *Dialogue de l'ortographe et prononciacion françaises*, Lyon, Jean de Tournes.
- PELETIER DU MANS, Jacques (1555) *L'amour des amours. Vers liriques*, Lyon, Jean de Tournes.
- PELETIER DU MANS, Jacques (1555) *L'art poétique*, Lyon, Jean de Tournes.
- PIGNON, Jacques (1960) *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*, Paris, Éditions d'Artrey.
- POPE, Mildred K. (1952 [1^{re} éd. 1934]) *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman*, 2^e éd., Manchester, Manchester University Press.

- QUITARD, P. M. (1873) *Dictionnaire des rimes*, Paris, Garnier.
- RICHELET, Pierre [?] (1667) *Nouveau dictionnaire de rimes, corrigé et augmenté*, Paris, Louis Bilaine.
- RICHELET, Pierre (1692) *Dictionnaire de rimes, dans un nouvel ordre*, Paris, Florentin et Pierre Delaulne.
- RICHELET, Pierre (1702) *Dictionnaire de rimes, dans un nouvel ordre, nouvelle édition augmentée par M.D.F. [l'abbé Du Fresne]*, Paris, Florentin et Pierre Delaulne.
- RICHELET, Pierre (1798) *Dictionnaire de rimes, retouché en 1751 par Berthelin, nouvelle édition par les CC. Dewailly et Dewailly fils aîné*, Paris, Warée et Plassan.
- RICHELET, Pierre (1810) *Dictionnaire de rimes, retouché en 1751 par Berthelin, nouvelle édition par M. Barthelemi*, Lyon, Amable Leroy.
- SCHWAN, Eduard (1914) *Grammatik des Altfranzösischen*, 10^e éd., revue par Dietrich Behrens, Reisland, Leipzig.
- SOLTESZ, Joseph (1970) *Les parlers de Berthier-Sorel, étude linguistique, aperçus ethnographiques*, thèse de doctorat, Université Laval.
- SUCHIER, Hermann (1906) *Les voyelles toniques du vieux français*, trad. par Ch. Guerlin de Guer, Paris, Champion.
- STRAKA, Georges (1981) «Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui», *Travaux de linguistique et de littérature*, vol.19, n°1, pp.161-248.
- SVENSON, Lars-Owe (1959) *Les parlers du Marais-Vendéen*, Göteborg, Elanders.
- THUROT, Charles (1881-1883) *De la prononciation française depuis le commencement du 16^e siècle, d'après le témoignage des grammairiens*, Paris, Imprimerie Nationale [repr. 1966, Genève: Slatkine Reprints].
- TOGEBY, Knud (1974) *Précis historique de grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- VAN DEN BUSSCHE, H (1984) «L'ouverture de la voyelle /e/ issue de /e/ roman entravé (ē, ĩ latins) en ancien français. Essai de datation et de localisation», *Folia Linguistica Historica* 5, pp.41-90.
- WARTBURG, Walther von (1922ss) *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Basel, Zbinden Druck.

ERRATA

Nous nous excusons auprès des lecteurs et de Yves-Charles Morin pour les erreurs qui se sont glissées dans l'article intitulé: «Les [ɛ] longs devant [s] en français: sources historiques et évolution» paru dans le volume 20 n° 2.

Les corrections suivantes sont indispensables à la bonne compréhension du texte

page 14, ligne 5	lire	[-sə]	au lieu de	[-tsə]
page 15, ligne 15		[a ^ˆ itsne'etsə]		[a ^ˆ itsne'etsə]
page 15, note 4, ligne 1		classés		classées
page 16, ligne 3		['-ěsə]		[-ěsə]
page 17, ligne 1		[a ^ˆ i]		[ai]

page 18, ajouter les lignes suivantes au commencement de la page:

«On peut ainsi établir que les voyelles accentuées étaient brèves dans la langue de Peletier dans les mots suivants: adresse (écrit quelques fois *adřecé* avec un [ě] bref»

page 18, note 6, ligne 1	lire	[va ^ˆ es]	au lieu de	[vaes]
page 19, ligne 12		['prəsə]		['prəsə]
page 19, ligne 15		asseoir		asseoirr
page 23, nore 12, ligne 1		vīcīa		vīkīa